

COMMUNE DE ROINVILLE

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023-29

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt et trois, le 6 juillet à 20h00

Le conseil municipal de la commune de ROINVILLE, réuni en session ordinaire, à la Grange de Malassis, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guillaume BELLINELLI, maire de la commune,

Date de convocation : 30 juin 2023,

Étaient présents : Guillaume BELLINELLI, Hugo BARILLER Anne BELLINELLI, Jonathan BENOUDNINE, Éric DAUVILLIERS, Lise DUHAY, Paul FUGAZZA, Nathalie LAPINA, Joseline PINTO, Estelle PRUVOST, Jean-Yves SANCHEZ, Hervé FLEMAL, Murielle PAYOUX, Sylvianne SOREL

Étaient absents excusés : Caroline SABATIER (pouvoir à Éric DAUVILLIERS)

Il a été procédé selon l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire au sein du conseil municipal. Estelle PRUVOST, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

TARIF DES SERVICES ET DES MANIFESTATIONS

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les avis des commissions finances, scolaires et associations

VU la proposition de tarifs listés en annexe :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs tels que présentés par Monsieur le Maire,

INDIQUE que ces nouveaux tarifs seront actualisés sur les dossiers papiers ainsi que sur le règlement intérieur des locations,

PRECISE que pour bénéficier du tarif « Roinvillois », l'administré résidant effectivement à Roinville devra fournir tous les documents pour le dossier de location à son nom, à savoir, le dossier en lui-même, l'attestation d'assurance et le moyen de paiement,

DÉCIDE de fixer pour l'année 2023-2024 les tarifs des services périscolaires tels qu'énumérés ci-dessus,

FIXE les tarifs annexés applicables dès transmission au contrôle de légalité.

Pour : 15
Contre :
Abstention :

Fait à Roinville, le 6 juillet 2023,

**Le Maire,
Guillaume BELLINELLI**

TARIFS PUBLICS 2023

1. Location de salles et de matériel :

		du lundi au vendredi	samedi et dimanche ou veille et jours fériés	cautions	
		tarif à la journée	forfait weekend	ménage	dégradations
Salle Saint-Denis	Roinvillois	80 €	200 €	50 €	500 €
	hors commune	160 €	300 €		
Grange de Malassis	Roinvillois	160 €	400 €	100 €	2 000 €
	hors commune	320 €	600 €		
Chaise à l'unité	Roinvillois	2 €	2 €		10 €
Table à l'unité	Roinvillois	6 €	6 €		50 €
Barnum 3x3	Roinvillois	100 €	100 €		800 €
Barnum 8x4	Roinvillois	100 €	100 €		2 000 €
Scène couverte	collectivité : coût mobilisation d'un agent		500 €		25 000 €
	entreprise		5 000 €		25 000 €

Une gratuité est consentie une fois par an aux agents ou élus, sous réserve de disponibilité.

2. Services périscolaires :

Cantine scolaire

Repas enfant :

1^{er} enfant : 3,95 €

2^{ème} enfant : 3,85 €

3^{ème} enfant : 3,55 €

Repas exceptionnel (non inscrit) : 5,55 €

Tarif encadrement repas pour les PAI : 1,00 €

Repas adulte : 5,55 €

Garderie

1^{er} enfant : matin : forfait 3,45 € par semaine
soir : forfait 8,20 € par semaine

2^{ème} enfant : matin : forfait 3,15 € par semaine
soir : forfait 7,20 € par semaine

Garderie matin une fois par semaine : 2,10 €
(à partir de 2 présences sur la même semaine, le forfait sera appliqué)

Garderie soir une fois par semaine : 4,10 €
(à partir de 2 présences sur la même semaine, le forfait sera appliqué)

Pénalité de garde après 19h : 10 € par enfant

Etude

1^{er} enfant : forfait 10,25 € / semaine

2^{eme} enfant : forfait 8,20 € / semaine

3^{eme} enfant : forfait 6,20 € / semaine

Ramassage scolaire

Carte de ramassage scolaire : 24 € par enfant

3. Cimetière

Concession trentenaire pour inhumation : 230 €

Concession cinquantaire pour inhumation : 460 €

Concession quinquenaire pour colombarium : 400 €

Concession trentenaire pour colombarium : 700 €

4. Jardins familiaux

Concession annuelle jardin de 100 m² : 30 €

Concession annuelle jardin de 150 m² : 45 €

5. Festivités

Les recettes des divers évènements sont reversées au budget de la Caisse des Ecoles.

Brocante :

Forfait 3 mètres Roinvillois : 7 €
3 m supplémentaires Roinvillois : 3 €
Forfait 3 mètres hors commune : 10 €
3 m supplémentaires hors commune : 4 €
Forfait véhicule derrière le stand : 5 €

Loto :

Le carton 5 €
Les 5 cartons 16 €
Les 6 cartons 20 €

Cinéma en plein air :

La soirée : 5 €

Buvette :

Barquette de frites : 2 €
Frites saucisses : 4 €
Sandwichs : 3 €
Chips : 1 €
Pâtisseries : 2 €
Sodas, eau pétillante : 2 €
Eau minérale : 1 €
Bière : 3 €
Kir, vin : 2 €
Café, thé : 1 €
Autres boissons chaudes : 2 €
Confiseries : 1 €

6. Publicité dans le bulletin municipal

153 € par an le ¼ de page

83.5 € par parution la ½ page

167 € par parution la pleine page